



**POUR TOUS LES NIVEAUX FOURNITURES COMMUNES, PREVOIR LE
RENOUVELLEMENT DU MATERIEL AU COURS DE L'ANNEE.**

La rentrée de l'internat se fera le Lundi 4 Septembre 2023 à 17h30 en présence des élèves et de au moins un responsable légal. Chaque élève devra avoir l'ensemble de son matériel pour la première semaine. Tous les élèves seront donc présents à l'internat dès le 4 Septembre et pour la semaine complète selon leur emploi du temps.

Les élèves de 6° débiteront les cours le Lundi 4 Septembre à 8h30, les sacs et valises (qui auront une étiquette avec le nom et prénom de l'élève) pourront être déposés dès le matin dans le local prévu à cet effet dans le hall du collège. Les élèves des autres niveaux débiteront les cours le mardi 5 Septembre.

- Les élèves doivent être munis du matériel de cours (voir la liste de fournitures du niveau) chaque semaine et garder dans leur armoire une petite réserve de fournitures (stylos, feuilles, cahiers, etc...).
- Les élèves admis à l'internat doivent être munis d'un minimum d'affaires indispensables à la vie quotidienne et en collectivité :
 - Affaires de toilettes : drap de bain et/ou peignoir ;
 - Produits d'hygiène (attention il n'est pas autorisé d'avoir des aérosols) : gel douche, shampoing, savon, brosse à dents, dentifrice, protections périodiques, etc... ;
 - Vêtements adaptés aux saisons, sous-vêtements, vêtements de sport, vêtements de nuit propres en quantité suffisante pour la semaine ;
 - Linge de lit pour le lit 90x190 :
 - Drap housse (hauteur matelas 13 cm)
 - Draps et housses de couette (housse 140x200)
 - Taie d'oreiller 60*60
 - Une paire de chaussons pour circuler à l'internat ;
 - 2 cadenas avec deux clés pour chaque (une clé sera remise au service de vie scolaire) pour fermer leur armoire et leur placard.

Il est conseillé de se munir d'une valise à roulettes, d'un déodorant à bille, de livres, d'un réveil à piles, et d'une gourde.

Il est demandé de marquer (nom et prénom) tous les objets personnels.

Il est rappelé qu'il est interdit d'apporter de la nourriture, des aérosols (type bombe de laque, de déodorant) et des objets électriques à l'internat (sèche-cheveux, fer à lisser, etc...) en dehors du téléphone portable.

En cas de difficultés financières pour réunir le matériel demandé, nous vous remercions de bien vouloir contacter l'assistante sociale Mme Lévy et le service Intendance.